

DIRECTEUR/TRICE AGENCE DEPARTEMENTALE INGENIERIE

L'Agence départementale d'ingénierie recrute un/une Directeur/trice à temps complet.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président de l'Agence départementale d'ingénierie

17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex

ou à l'adresse mail suivante : ingenierie@jura.fr

Date limite d'envoi des candidatures : 24/05/24

Résidence administrative : Lons-le-Saunier

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Le CAUE du Jura et l'agence départementale d'Ingénierie, Territoires ingénierie Jura recrutent un/e directeur/trice mutualisé/e

Territoires Ingénierie Jura est un établissement public administratif départemental créé en 2018.

L'agence départementale a pour vocation d'accompagner et d'assister les collectivités dans l'élaboration de leurs politiques, l'étude et la mise en œuvre de leurs projets. Ses domaines d'intervention sont l'aménagement : routes, déplacements doux, eau et assainissement, les Finances, le Juridique, le Numérique : très haut débit et usages numériques, le Tourisme, l'accompagnement à la recherche de financement, du conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des bâtiments, des vélo routes et liaisons douces et le montage de projet dans le domaine de l'habitat inclusif ainsi que l'Attractivité

Pour ce faire, Territoires ingénierie Jura mutualise les savoir-faire et les compétences des collaborateurs au bénéfice des collectivités adhérentes (communes, intercommunalités et Département). Son conseil d'administration est paritaire entre le Conseil départemental et les 14 présidents d'EPCI. Celui-ci veille en permanence à l'adaptation de son offre de service et à l'évolution des besoins en ingénierie publique.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura, association d'intérêt général créée en 1978 à l'initiative du conseil départemental en réponse aux attendus de la loi sur l'Architecture de 1977, est dotée d'un budget d'environ 680 000 € et rassemble 6 collaborateurs œuvrant à la promotion du cadre de vie, de la qualité architecturale, des paysages et de l'environnement auprès des collectivités et des citoyens, avec le souci permanent de s'adapter aux particularités jurassiennes.

Il a pour mission de conseiller et d'accompagner les collectivités dans leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement tout en anticipant sur les évolutions sociétales et climatiques. Il organise la consultance architecturale pour conseiller les particuliers et les collectivités dans leur projet architecturaux ou d'urbanisme.

Il sensibilise et informe les élus et les professionnels à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti et des espaces naturels et prend une part active à la sensibilisation du grand public et des scolaires à la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

Les deux structures souhaitent poursuivre la mutualisation de la fonction de direction qui aura pour mission le pilotage, l'animation de leurs réseaux et la mise en œuvre de leurs projets stratégiques et missions, sous l'autorité des présidents respectifs des deux structures.

Il sera le garant de la complémentarité et de l'articulation des missions de chacune des deux structures.

TIJ et le CAUE du Jura recherchent un professionnel confirmé de formation supérieure dans les domaines de l'aménagement et du développement du territoire.

◆ ACTIVITES

• Gestion et administration de la structure

- En lien avec les deux présidents et leur conseil d'administration, mettre en œuvre les projets stratégiques de chacune des structures et définir les priorités annuelles.
- Identifier les leviers de développement et de diversification d'activités.
- Assurer le fonctionnement statutaire, alimenter et animer les bureaux, conseils d'administration et assemblées générales et rendre compte de la stratégie de chacune des structures.
- Elaborer les propositions budgétaires à partir des recettes perçues, rechercher des financements complémentaires et des partenariats, superviser l'exécution des recettes et des dépenses.

• Management et ressources humaines

- En s'appuyant sur les compétences de ses collaborateurs directs, animer et fédérer les équipes pluridisciplinaires des deux structures.
- Entretenir auprès des équipes une culture organisationnelle en lien avec les valeurs de chacune des 2 structures.
- Assurer l'ensemble des obligations liées à la fonction d'employeur.

• Partenariat

- Représenter et promouvoir, avec objectivité et neutralité, chacune des structures auprès des adhérents, des collectivités et des instances institutionnelles, associatives, et professionnelles, en prenant soin de garantir leur indépendance l'une vis-à-vis de l'autre tout en garantissant en permanence la complémentarité de leurs actions respectives.
- Construire la communication dans un souci de promotion de leurs activités auprès de leurs publics afin de faire connaître et faire savoir.
- Participer à la notoriété et au développement de l'image des deux associations.
- Organiser les relations avec le Conseil départemental et l'ensemble des partenaires avec qui les deux associations partagent des objectifs communs.
- Conduire les relations et relayer les projets engagés à l'échelle des fédérations régionales et nationales.

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Cadre A ou A+ – Filière administrative ou technique
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle

◆ PRÉREQUIS

- Permis B
- Expérience dans l'accompagnement des collectivités, sur un poste de direction ou dans le management d'une équipe

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Travail en bureau, déplacements sur le territoire jurassien
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Respect des règles professionnelles, éthique et déontologie

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPETENCES TECHNIQUES

- Sens de l'intérêt général
- Capacités managériales reconnues
- Capacité à gérer 2 structures, à garantir leur indépendance respective et leur complémentarité
- Maîtrise des techniques de communication
- Bonne culture générale : politique, économique, écologique, sociale, culturelle...
- Bonne connaissance du contexte législatif en matière d'aménagement du territoire
- Maîtrise et connaissance des enjeux des territoires notamment propres à la Savoie, des besoins des collectivités, des questions de développement socio-économique et des transitions environnementales.
- Capacité à prioriser et arbitrer

◆ QUALITÉS

- Disponibilité, écoute, empathie
- Capacité à travailler en équipe et à déléguer
- Réactivité et capacité à traiter des sujets variés
- Etre force de proposition et de conviction
- Sens du contact et du devoir de réserve
- Sens de la communication et de la médiation
- Esprit d'analyse et de synthèse

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'actions sociales

Nota Bene :

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.***